




 Département de la Moselle
 VILLE DE THIONVILLE
 -Direction de l'urbanisme-
 Service Plan-Cadastre-Arpentage

**ZONES DE PUBLICITE RESTREINTE
 PLAN GENERAL**

Légende:
 ZPR1
 ZPR2
 ZPR3
 Zones de protection monuments historiques

Règlement local de la publicité extérieure approuvé par délibération du Conseil Municipal du 04/07/2011	Dressé le : 27-05-2011 Par : j.-p. C. Echelle : 1/12500 Classement :
---	---